

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple • Un But • Une Foi

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

UNIVERSITE AMADOU MAHTAR MBOW



CONSEIL D'ADMINISTRATION

()--()--()--()--()

**APPEL PUBLIC A CANDIDATURES POUR LE POSTE DE RECTEUR DE
L'UNIVERSITE AMADOU MAHTAR MBOW (UAM).**

En application des dispositions des décrets n° 2021-846 du 24 juin 2021 relatif aux modalités de nomination du Recteur dans les universités publiques et n° 2021-1503 du 16 novembre 2021 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Université Amadou Mahtar Mbow (UAM), il est lancé un appel à candidatures en vue de la nomination du Recteur de l'UAM.

I- Mission principale du Recteur :

Assurer la direction de l'université, définir la stratégie globale de l'institution et mettre en œuvre les décisions du Conseil d'administration et du Conseil académique.

II- Activités principales du Recteur :

- préparer les réunions du Conseil d'administration et assurer l'exécution de ses délibérations ;
- présenter, chaque année, un rapport d'activités au Conseil d'administration ;
- présider les réunions du Conseil académique et veiller à l'exécution de ses délibérations ;
- élaborer le plan stratégique de développement et la politique d'assurance qualité de l'université et assurer leur mise en œuvre une fois approuvés par le Conseil d'administration ;
- représenter l'université en justice et dans les actes de la vie civile ;
- ordonner le budget de l'université ;
- engager l'université et signer les accords et conventions de partenariat ;
- mettre en place un système de management de la qualité et appliquer les décisions de l'Autorité nationale d'assurance qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ-Sup) ;
- assurer le maintien de l'ordre et la sécurité dans l'université, conformément à la loi relative aux franchises et libertés universitaires.



1

III- Profil recherché et expérience :

Le candidat au poste de Recteur doit être :

- de nationalité sénégalaise ;
- un professeur titulaire des universités, inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de professeur titulaire du CAMES ;
- doté de capacités managériales et avoir une expérience de gestion et d'administration d'établissements de formation.

Une expérience de direction d'un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche, nationale et /ou internationale, serait un plus.

NB : Nul ne peut être candidat s'il est à moins de quatre (04) ans de l'âge de départ à la retraite.

IV- Composition du dossier de candidature :

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- une lettre de motivation ;
- un résumé du curriculum vitae de deux (02) pages ;
- un descriptif d'un projet de gouvernance de l'Université (06 à 10 pages recto au maximum) ;
- des copies certifiées conformes des diplômes et distinctions obtenues ;
- un extrait de naissance ;
- un certificat de nationalité.

V- Dépôt des candidatures :

Les dossiers de candidatures complets sont déposés, sous pli fermés portant la mention « candidature pour le poste de Recteur de l'UAM », tous les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 9 heures à 13 heures et de 15 heures à 17 heures à l'adresse suivante :

- **Secrétariat général de l'Université Amadou Mahtar Mbow (UAM), sis à la rue 21 x 20, 2^{ème} arrondissement, Pôle urbain de Diamniadio, téléphone +221 76 623 73 34.**

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au mardi 18 novembre 2025 à 17 heures.

Fait à Dakar, le 17 octobre 2025

Pour le Conseil d'administration

Le Président



[Signature]
Youga SOW